

LES CARACTERES
ET
LES FRUITS
DE
LA REPENTANCE,
OU
SERMON.*

Sur le Livre d'Isaïe Chap. I. v. 16. 17. 18.

Lavez vous, nettoiez vous, ôtez de devant mes yeux la malice de vos actions, cessez de mal-faire. Apprenez à bien faire; recherchez la droiture; redressez celui qui est foulé; faites droit à l'Orphelin, défendez la Cause de la veuve. Venez maintenant, dit l'ÉTERNEL, & débattons nbs droits : &c.



ES FRERES, il n'y a rien que l'Homme aime tant naturellement dans la Religion que les apparences & les dehors. La Piété

* Prononcé à Rotterdam, le Dimanche matin, 24^e de Décembre 1719. jour de Communion.

rend à tirer quelqu'un du précipice, c'est même un acte de charité; mais s'il tend à frapper le Prochain, ou à lui ravir son bien, dans ce cas, c'est un véritable crime encore. Dieu ne nous défend pas ces sortes d'actions, qui ne deviennent criminelles que par le principe qui les produit; mais il nous défend cette viciosité, cette malice secrète qui les accompagne & qui les rend criminelles. Voilà pourquoi il nous parle ici de *ses yeux*: *Otez de devant mes yeux la malice de vos actions.* Il n'est pas bien difficile d'ôter de devant les yeux des Hommes la malice de nos actions, l'Hipocrisie le fait tous les jours; il ne s'agit que de diffimuler, garder les dehors & les apparences de la Vertu & de la Piété, & favoir en couvrir son Libertinage & ses vices. Mais Dieu ne s'en laisse pas imposer de cette maniere: ses yeux pénètrent jusques dans le fond des jointures & de mouëles, & apperçoivent les plus secrètes intentions du cœur: souvent la même action qui vous attire des louanges de la part des hommes vous expose à sa juste indignation. Vous vous élargissez en Aumônes; tout le monde vous bénit: vous le faites par un principe d'ostentation, Dieu vous désapprouve & vous condamne. Vous êtes exacts à fréquenter les Exercices de la pieté & à éviter toutes sortes d'excès; on vous regarde comme des Saints; vous le faites afin d'a-

van-

vancer plus sûrement vos intérêts à la faveur de cette réputation; Dieu vous regarde comme des Prophanes & des Impies. *Otez* donc non de devant les yeux des Hommes seulement, mais *de devant les yeux de DIEU la malice de vos actions*: que votre intérieur s'accorde avec votre extérieur; ne démentez point, par une infidélité secrète & cachée, les actes de Religion & de Vertu qu'on vous voit exercer. Mais ne pourroit-on point entendre aussi, selon le stile ordinaire des *Hebreux*, par *la malice de nos actions, nos actions mauvaises*, comme si Dieu disoit: Qu'on ne voie plus de telles actions dans votre conduite? Dans ce sens cette expression reviendra à celle que Dieu emploie immédiatement après, lors qu'il ajoute: *Cessez de mal-faire*. L'une & l'autre semblent être destinées à prévenir une illusion qu'il n'est que trop ordinaire aux Pécheurs de se faire. Ils s'imaginent qu'après avoir gémi de leurs péchés devant Dieu, après s'en être lavés, après s'en être nettoyés, si vous voulez, cela suffit, quoique souvent dès la première occasion ils retombent dans les mêmes péchés, ou dans d'autres péchés non moins grands. Contens d'avoir déploré leur conduite passée, ils ne prennent nulle mesure pour rectifier leur conduite à venir: leur vie n'est qu'une vicissitude perpétuelle de chutes & de relevemens, d'égaremens & de

de retours : après avoir péché, ils se repentent , & après s'être repentis, ils péchent encore , & se préparent par-là les voies à une nouvelle repentance, qui ne manquera pas de même d'être suivie de nouveaux péchés. Non, non, Dieu veut que nous renoncions au péché sans retour, & qu'après ^{72 Pier. II. 20.} être échappés des souilleures du monde, nous ne nous en laissions plus surprendre ni surmonter. Ce n'est qu'à cette condition qu'il nous pardonne : *J'écouterai ce que di-* ^{Pseaume LXXXV. 9.} *ra l'ÉTERNEL*, dit le Prophète, *car il parlera de paix à ses bien-aimés, afin qu'ils ne retournent plus à leurs folies. Celui qui cache ses transgressions ne prospérera point, mais qui les confesse & les dé-* ^{Prov. XXVIII, 13.} *laisse obtiendra miséricorde.*

Mais suffit-il de cesser de mal-faire ? Non encore, il faut apprendre à bien-faire. La Sanctification que Dieu nous demande n'est pas une Vertu simplement privative, qui exclue tous les péchés, c'est de plus une Vertu positive qui renferme toutes les Vertus. Il ne suffit pas d'ôter la malice de nos actions ; il faut de plus y mettre la Sainteté & la Justice. *Tout ar-* ^{Math. III. 10.} *bre qui ne porte point de bon fruit, dit Jean-Baptiste : remarquez cela ; il ne dit pas, tout arbre qui ne porte que de mauvais fruit ; il ne dit pas, tout arbre qui ne porte point de fruit, ni bon ni mauvais ; mais, tout arbre qui ne porte point de bon*
Tome II. X fruit,

fruit , sera arraché & jetté dans le feu.

Aussi voions nous dans l'Histoire sainte, qu'il y a sans comparaison plus de pécheurs condamnés , pour les Devoirs qu'ils ont négligés , ou pour les Vertus qu'ils n'ont pas pratiquées ; qu'il n'y en a de condamnés pour les péchés dont ils se sont actuellement rendus coupables : *Apprenez à bien-faire.* Remarquez sur cette expression , que la Sainteté n'est pas une Disposition qui naisse avec nous ; il faut l'acquérir par l'étude. La Nature ne donne pas la Vertu, a dit un *Païen* même, c'est un Art qu'on doit apprendre : Art le plus noble, le plus nécessaire , mais en même tems , vu l'étrange corruption qui infecte le cœur humain, le plus difficile de tous les Arts. Il faut renoncer à ses Sens , s'opposer à ses Penchans , combattre ses Inclinations, reprimer ses Desirs, étouffer ses Passions, se roidir contre le torrent des mauvais exemples , être toujours en garde contre son propre cœur. Mais cette difficulté , qui pourroit rebuter d'abord, s'adoucit ensuite ; il n'y a que les commencemens qui soient facheux : à mesure qu'on fait des progrès dans cet Art divin , on éprouve que les choses deviennent , peu-à-peu , moins difficiles, puis agréables. On goûte, dans la pratique de ses Devoirs, une délectation d'autant plus grande que celle qu'on gautoit dans la pratique du péché, qu'elle

qu'elle est pure & sans mélange, & que la conscience contribue à la rendre telle: *Apprenez donc à bienfaire.*

Enfin Dieu, après avoir adressé à son Peuple des exhortations générales, lui en adresse encore de particulières: *Recherchez ce qui est droit*, dit-il, *redressez celui qui est foulé, faites droit à l'Orphelin, plaidez la Cause de la Veuve.* Il leur avoit reproché, dans l'un des versets qui précédent, que *leurs mains étoient pleines de sang*, ^{1. 15.} pour dire qu'ils emploioient toutes sortes d'injustices & de violences contre le Prochain: maintenant il veut qu'ils rendent à ce même Prochain toutes sortes de bons offices, ne faisant tort à personne, rendant à chacun ce que lui appartient, se prêtans charitablement à tous ceux qui peuvent avoir besoin de secours, tels que sont les Affligés, les Veuves, les Orphelins: Devoirs qu'il oppose, comme fort souvent ailleurs, aux Sacrifices, aux Jeûnes, aux Purifications, & aux autres cultes externes que lui rendoient les Juifs avec une si scrupuleuse exactitude. Ainsi, dans le Chapitre sixieme de *Michée*, le Prophete, après avoir représenté l'*Israélite* infidele cherchant avec inquiétude les moiens d'appaïser DIEU; *Avec quoi préviendrai-je l'ÉTERNEL, & m'inclinerai-je devant le DIEU souverain? Le préviendrai-je avec des Holocaustes, ou avec des Vœux.* ^{Mich. VI. 6-8.}

d'un an? L'ÉTERNEL prendra-t-il plaisir aux milliers de moutons, ou à dix mille torrens d'huile? Donnerai-je mon premier né pour mon forfait, & le fruit de mon corps pour le péché de mon ame? Le Prophete, dis-je, lui répond: O Homme, l'ÉTERNEL t'a déclaré ce qui est bon & ce qu'il requiert de toi, savoir, que tu fasses ce qui est droit, que tu aimes la bénignité, & que tu marches en toute humilité avec ton DIEU. De même ailleurs: *Est-ce là le jeûne que j'ai choisi, dit l'ÉTERNEL, que l'homme afflige son ame pour un jour, courbant sa tête comme le jonc, & se couvrant de sac & de cendres? Appelleras-tu cela jeûne, & jour acceptable à l'ÉTERNEL? N'est-ce pas ici plutôt le jeûne que j'ai choisi, que tu delies les liens de la méchanceté, que tu brises les chaînes du joug, que tu délivres ceux qui sont foulés, que tu rompes de ton pain à celui qui a faim, que tu fasses venir en ta maison les affligés qui sont en pauvre état, que tu couvres celui qui est nud, & que tu ne te détournes point de ta propre chair? C'est ainsi, mes Freres, que Dieu demande Misericorde plutôt que Sacrifice. C'est ainsi qu'ayant tant de droits sur nos services, il veut bien, dans de certaines occasions & à l'égard de certaines services, nous en dispenser, en quelque maniere, ou plutôt en transporter le droit à nos Freres, à qui il*

Esaië
LVIII.
5-7.

Math.
IX. 13.

il nous ordonne de les rendre , & sur tout à ceux de nos Freres qui , déstitués de tout support , sont plus particulièrement que les autres exposés à la vexation & à la violence. O vous , qui gémissiez dans l'affliction ou sous l'oppression , Veuves désolées & privées de tout appui , tendres Enfans , qui vîtes mourir vos Parens presqu'aussi-tôt que vos Parens vous virent naître ; ne pensez pas que Dieu vous neglige , & vous oublie. Non , non , vos Interêts lui sont tout aussi chers , que dis-je ? plus chers même que ceux des autres. Car , semblable à ce bon Berger dont parle ailleurs *Esaïe* , qui porte ^{*Esaïe*} dans son sein les Agneaux naissans & les ^{*XL. 11.*} Brebis les plus foibles de son Troupeau , il est d'une façon singuliere le Protecteur de l'Etranger , le Mari de la Veuve , le Pere de l'Orphelin. Il vous a préparé des ressources dans l'équité , dans la charité de ceux avec lesquels vous l'invoquez comme votre commun Bienfaiteur : il a ordonné que leur force suppléât à votre foiblesse , & leur abondance à votre indigence ; afin que par-là il y eût entre vous une espece d'égalité. Au défaut des Parens , des Amis , des Protecteurs que la mort vous a enlevés , il a commandé à tous ceux qui se disent fideles , & qui se vantent de lui appartenir , sur tout à ceux qui le représentent plus particulièrement par l'auguste Caractere dont ils se trouvent revêtus , (car c'est

X 3

prin-

principalement aux Magistrats que Dieu s'adresse ici , comme il paroît par les versets qui suivent;) il leur a , dis-je , commandé , comme un Devoir indispensable & sans l'observation duquel ils ne seront regardés de lui que comme des Païens & des Infideles, d'avoir soin de vous , de maintenir vos Droits , de protéger votre innocence , de subvenir à vos besoins , de vous rendre en un mot tous les bons offices , de vous procurer tous les secours , que vous auriez pû attendre de ceux que vous avez perdus. Car écoutez ce qu'il leur dit : *Recherchez ce qui est droit , redressez celui qui est foulé , faites droit à l'Orphelin , plaidez la Cause de la Veuve.*

Jusques-ici , mes Freres , nous avons vu ce que Dieu veut que nous fassions pour lui ; voions maintenant ce qu'il est disposé à faire lui-même pour nous : *Venez maintenant & débattons nos Droits ; quand vos péchés seroient comme le cramoisi , ils deviendront blancs comme la neige , & quand ils seroient rouges comme le vermillon , je les blanchirai comme la laine.* C'est notre seconde Partie , sur laquelle nous ne nous étendrons pas à beaucoup près autant que nous avons fait sur la premiere.

II. P A R T I E.

N'êtes-vous point surpris , mes Freres , de voir que Dieu invite ici les *Israélites* à ve-

à venir plaider avec lui, comme s'ils eussent été en état de se défendre & de se justifier ? Et comment accorder une telle invitation avec les crimes qu'il leur a reprochés dans les versets précédens ? Comment l'accorder avec l'exhortation qu'il leur a faite de se repentir ? Comment l'accorder avec la déclaration qu'il ajoute, que *quand leurs péchés seroient rouges comme le vermillon, il les blanchira comme la neige* ? Quelques-uns croient que Dieu a simplement dessein de leur faire plus vivement sentir par-là la folie de leur présomption & l'impuissance où ils seroient de subsister devant lui, s'il vouloit user de ses Droits à la rigueur. Mais ce sens ne paroît pas trop bien lié non plus avec les trois choses que je viens d'indiquer. Disons donc qu'il s'agit ici non des Droits que l'homme pécheur peut avoir par lui-même, mais de ceux que Dieu a bien voulu communiquer à l'homme pénitent par un effet de sa Miséricorde. Quels sont ces Droits ? De pouvoir obtenir le pardon de ses péchés, lors qu'il s'en repent & qu'il les délaisse. C'est ce que Dieu lui a promis ; c'est par conséquent ce que Dieu lui doit ; c'est par conséquent ce qu'il a droit d'attendre de Dieu. Voici donc le véritable sens de ces paroles : *Quand vous vous ferez acquittés des Devoirs que je viens de vous tracer ; quand vous vous ferez lavés & nettoyés, quand*

vous aurez ôté de devant mes yeux la malice de vos actions , quand vous aurez cessé de mal-faire & appris à bien-faire ; approchez alors , venez m'attaquer , non du côté de ma Justice , vous n'êtes plus dans ces termes ; mais du côté de ma Gratuité , mais du côté de ma Verité , mais du côté de ma Fidelité ; alors vous vous trouverez les plus forts ; débattant avec moi , moi-même je vous donnerai gain de Cause ; & quand vos péchés seroient comme le cramoisi , je les blanchirai comme la neige ; quand ils seroient rouges comme le vermillon , je les rendrai blancs comme la laine.

Dieu se sert de cette double expression , afin d'imprimer plus fortement dans l'esprit de son Peuple la consolante Verité qu'il lui déclare. C'est à-peu-près une même chose qu'il appelle premierement *cramoisi* , & puis *vermillon* , savoir une couleur de pourpre , ou de rouge chargé & enfoncé , tirant sur le noir. Le premier terme signifie proprement , par la force de sa composition , ce qui a été teint deux fois , parce qu'on faisoit deux fois passer la pourpre par la teinture , afin qu'elle prît plus de couleur , & qu'en étant toute imbuë & pénétrée , elle la perdit moins facilement : & le second terme est le nom d'une certaine espece de graine , dont on se servoît pour former cette même couleur.

Car

Car comme pour cela on emploioit plusieurs choses differentes, tantôt le sang d'un certain poisson, tantôt celui d'une espece de Ver, tantôt une certaine graine, tantôt de certaines fleurs; cette couleur porte aussi plusieurs noms, dérivés de chacune de ces choses. Quoi qu'il en soit, il est certain, qu'il n'y en a point de si tenante ni si forte que celle-là. Et comme elle est la même à-peu-près que celle du sang, Dieu, faisant allusion à ce qu'il venoit de reprocher aux *Israélites*, savoir que *leurs mains étoient pleines de sang*, pour dire qu'ils étoient souverainement criminels, compare ici leurs crimes au cramoisi ou au vermillon, pour en marquer la grandeur & l'atrocité prodigieuse, & en même tems la difficulté qu'il y avoit à les effacer; car l'étoffe, qui a une fois reçu cette teinture, ne peut jamais gueres la perdre. De même l'Ame qui s'est une fois rendue coupable, & coupable de crimes énormes, ne peut gueres recouvrer la blancheur & le bonheur de sa premiere innocence. Mais ce qui paroît impossible aux hommes est très-possible à Dieu; il y a en lui un fond inépuisable de grace, en sorte qu'elle peut aisément surabonder là même où le péché a le plus abondé. Oui, dit-il aux *ISRAÉLITES*, *quand vos péchés seroient rouges comme le cramoisi, & ils sont veritablement tels, je les rendrai blancs comme*

la neige, & quand ils seroient comme le vermillon, je les blanchirai comme la laine. DAVID s'étoit déjà servi de la première de ces deux images, lors que, dans le Pseaume de sa Pénitence, il avoit dit à DIEU : *Purifie moi avec l'hisope, afin que je sois net, lave moi toi-même, & je deviendrai plus blanc que la neige.* Vous savez quelle est l'éclatante blancheur de la neige, aussi-bien que celle de la laine, lors que naturellement blanche, car il y en a d'une autre couleur, elle a de plus été lavée, ce qu'il faut nécessairement sousentendre ici. Or la blancheur est le Symbole de l'innocence, comme la couleur chargée est celui du crime. Dieu donc veut nous faire comprendre, par cette double expression, que quel que soit le nombre de nos péchés, & quelle qu'en puisse être l'énormité, il les effacera, il les détruira, il les engloutira par sa miséricorde, en sorte, qu'ils ne paroîtront pas plus que si nous ne les avions jamais commis, que si nous avions toujours conservé notre innocence. Car, mes Freres, il ne faut pas prendre l'expression dont il s'agit à la lettre, comme si Dieu déclaroit qu'il changera la nature même de nos péchés, & que, de rouges, ou de noirs qu'ils sont en eux-mêmes, il les rendra parfaitement blancs, c'est-à-dire, qu'il fera en sorte que le Vice deviendra Vertu, & le crime action sainte

Pseaume
LI. 9.

sainte & légitime. C'est ce qui n'est pas possible même à Dieu ; les Loix de la Justice & de la Sainteté sont éternelles & inaltérables ; ce qui est mal par sa nature ne peut jamais devenir bien. Il y a donc ici une figure assez ordinaire aux Auteurs sacrés : les péchés sont mis pour les Pécheurs ; ce sont les Pécheurs que Dieu doit rendre blancs comme la neige, & non les péchés, qui ne sont pas susceptibles d'un tel changement. Et comment doit-il les blanchir ? En ne leur imputant point leurs crimes, mais les leur pardonnant misericordieusement ; en sorte qu'au lieu d'objets d'horreur qu'ils étoient eux-mêmes auparavant à ses yeux, ils deviennent des objets agréables, auxquels il prenne plaisir. Lui, *qui* *Rom. IV. 17.* *appelle les choses qui ne sont point comme si elles étoient*, fait au contraire dans cette occasion, que celles qui sont, soient comme si elles n'étoient point : le péché ne paroît plus devant son Tribunal, pour solliciter notre condamnation : *Dans ces jours-là, dit l'ÉTERNEL, on cherchera l'iniquité d'ISRAËL, & il n'y en aura point, & les péchés de JUDA, & ils ne seront point trouvés.* *Jerem. L. 10.*

Mais quoi ! direz-vous, est-il digne de la Sagesse, de la Justice, de la Sainteté & de la Vérité de Dieu, de tenir les coupables pour innocens, & de ne leur imputer point les crimes qu'ils ont commis devant ses

Deuter.
XXVII.
26.

ses yeux, & dont ils font eux-mêmes convaincus par le témoignage de leur propre conscience? Et que signifie donc la déclaration qu'il fit à l'homme innocent : *Au jour que tu pécheras, tu mourras de mort?* Que veulent dire les Feux, les Tonnerres, les Foudres, les Malédictiones qui accompagnerent la Publication de sa Loi : *Maudit est quiconque n'est permanent dans toutes les choses qui sont écrites dans ce Livre pour les faire?* C'est-là, mes Freres, une difficulté qui pouvoit effectivement faire quelque peine aux *Israélites*. Voiant d'un côté que Dieu se déclaroit Vengeur inflexible du péché; & de l'autre néanmoins qu'il promettoit de faire grace aux Pécheurs & aux plus grands Pécheurs, difficilement pouvoient-ils accorder ces deux choses : ceux d'entre eux qui étoient Fideles ne laissoient pas néanmoins de les croire l'une & l'autre. Apprenons de-là, mes Freres, pour le dire en passant, apprenons à être sages à sobriété, quand il s'agit de l'Etre suprême, & à ne juger pas, comme le font les Libertins, qu'il y a de la contradiction entre l'une de ses Perfections & une autre de ses Perfections, entre sa Bonté, par exemple, & sa Justice, sous ombre que nous ne voions pas bien distinctement comment elles peuvent subsister ensemble. Dieu saura bien un jour dissiper cette contradiction apparente, comme il a dis-

dissipé celle qui pouvoit arrêter les anciens Fideles sur le sujet dont nous parlons. Car, mes Freres, nous avons aujourd'hui la clef de cette Enigme. Dieu, nonobstant ses menaces, nonobstant ses précédentes déclarations, pardonne nos crimes, non qu'il ne les juge pas toujours dignes d'une peine infinie, non qu'il ne soit pas toujours disposé à les punir d'une peine infinie; mais parce que cette peine il l'a fait porter à son propre Fils, qui, par l'Eminence infinie de sa Personne, en a épuisé toute l'horreur & toute l'étendue, & nous en a affranchis. C'est en consideration de ce grand Sacrifice, que la Justice éternelle se préparoit dans l'accomplissement des tems, que Dieu dit ici à ISRAEL : *Quand vos péchés seroient rouges comme le cramoisi, je les blanchirai comme la neige, & quand ils seroient comme le vermillon, je les rendrai blancs comme la laine.* O la consolante Déclaration ! Mais ne nous y trompons pas, mes Freres, si elle suppose en Dieu le Sacrifice de JESUS-CHRIST à faire, ou déjà fait, sans quoi il n'y auroit jamais eû de pardon par devers lui; elle suppose en même tems aussi dans le Pécheur une sincere repentance, sans quoi la divine miséricorde, toute infinie qu'elle est; ne pourroit jamais s'étendre jusques à lui. C'est par-là que j'entre dans mon application.

A P.

APPLICATION.

Oui , mes Freres , les deux parties de notre Texte , & la liaison qu'elles ont l'une avec l'autre , ont dû vous faire comprendre que l'Alliance , que Dieu traite avec vous , n'est pas absolue , mais conditionnelle. C'est un engagement mutuel , dans lequel , comme du côté de Dieu il y a des bénédictions à répandre , il y a de même du nôtre des Devoirs à remplir. De toutes les Hérésies , par lesquelles l'Esprit de mensonge s'est efforcé de corrompre la Religion , il n'y en eut jamais de plus folle , mais en même tems de plus pernicieuse & d'une conséquence plus funeste , que celle qui ose soutenir que Dieu n'impose à l'Homme nulles obligations ; & que , pourvu qu'on embrasse simplement les promesses qu'il nous fait , il n'en faut pas davantage pour avoir droit de prétendre à tous les bénéfices de sa Communion , de quelque maniere qu'on vive d'ailleurs : à-peu-près comme si on supposoit un Souverain assez insensé pour ne demander , de ses Sujets rebelles , que d'accepter l'Amnistie qu'il leur offriroit , leur permettant après cela de porter toujours impunément les armes contre lui.

A regarder cette Hypothese de sang froid , ne vous fait-elle pas horreur , mes
Fre-

Frères ? Pourriez-vous penser que Dieu s'engageât à être le Dieu d'un Peuple de morts ? Et de quels morts encore ? De *morts dans leurs fautes & dans leurs offenses* ; morts à la Justice, morts à l'Obéissance, morts à la Sainteté. Pourriez-vous penser que Dieu n'offrît aux Pécheurs sa communion, qu'afin que, dans cette communion même, ils pussent, sans inquiétude & sans trouble, obéir au péché dans toutes ses convoitises ? La Religion chrétienne nous est représentée comme un Culte raisonnable, comme une Discipline, qui, par elle-même & indépendamment des authentiques témoignages que le Ciel lui a rendus, se fait approuver au cœur & à la conscience. Mais ne m'avouerez-vous pas, que, de toutes les Religions qui sont au Monde, il n'en est point pour laquelle le cœur de l'homme, tout corrompu qu'il est, dût avoir plus de répugnance, & à laquelle il dût sentir moins de disposition à se soumettre, que la nôtre, supposé qu'elle fût telle que ces gens-là se la représentent ? Nous aimons naturellement nos désordres, il est vrai ; mais néanmoins comme ces mêmes désordres sont intérieurement condamnés par le Jugement de notre conscience, nous voulons qu'ils le soient aussi par celui de notre Religion : & nous ne saurions nous persuader qu'une Religion, qui ne les condamne pas, qui ne nous impose pas l'o-

l'obligation de nous en purifier, puisse être véritable; bien loin de pouvoir nous persuader qu'elle puisse être divine. Non, jamais aucun homme raisonnable, quelque libertin qu'il soit d'ailleurs, ne pourra obtenir de lui-même de croire qu'un Dieu, infiniment saint, s'offre à être le Dieu de sa Créature, c'est-à-dire, à lui accorder le pardon de ses crimes & la Vie éternelle, car voilà ce qu'emporte cette expression, pourvu seulement que cette Créature y consente, & sans exiger d'elle, qu'elle renonce à ses crimes, & qu'elle s'engage à pratiquer les œuvres de la Justice, de la Charité, & de la Piété.

Mais, mes Freres, si nous condamnons cette Herésie dans la Speculation, la condamnons-nous de même dans la Pratique? Ne cherchons-nous point souvent à accorder l'esperance du Salut avec la satisfaction de nos Passions? Ne nous disons-nous point souvent à nous-mêmes, dans le fond du cœur, pour nous encourager à pécher, que *la Misericorde de Dieu atteint jusqu'aux Cieux, & sa Fidelité jusques aux Nues*, que *la Grace de Dieu surabonde par-dessus les plus grands péchés*? Et si quelquefois nous nous sentons convaincus de la nécessité de nous repentir & de nous sanctifier, ne nous contentons-nous pas d'ordinaire d'une repentance ébauchée, qui ne va jamais jusqu'à mettre la coignée à la

la

la racine de l'arbre, je veux dire, jusqu'à attaquer le Péché dans son principe & dans sa source? Ne nous contentons-nous pas d'ordinaire d'une Sanctification mutilée, qui, en corrigeant un vice, en épargne un grand nombre d'autres; qui, en acquérant une Vertu, en néglige un grand nombre d'autres encore? Et n'est-ce pas de-là que vient le peu de fruit que nous avons jusques-ici recueilli de nos Dévotions, de nos Jeûnes, & sur tout de nos Communions précédentes?

Apprenons aujourd'hui, de la bouche de Dieu lui-même, dans quelles Dispositions nous devons être pour nous acquitter efficacement de ces religieux Devoirs, & pour éprouver les salutaires effets de sa miséricorde. Il faut nous laver, & nous laver jusqu'à ce que nous soions nets: *Lavez vous, nettoiez vous.* Est-ce tout? Non, il faut ôter de devant ses yeux la malice de nos actions & cesser de mal-faire. Est-ce tout? Non encore, il faut apprendre à bien-faire: il faut en particulier s'étudier à pratiquer certains Devoirs, que Dieu nous a plus fortement recommandés que les autres, tels que sont ceux de l'équité, de la charité, de la bénéfécence: car DIEU prend plaisir à de tels sacrifices, & JESUS-CHRIST déclare que les Miséricordieux sont heureux, parce que Miséricorde leur sera faite.

Voilà, mes Freres, les Dispositions que Dieu vous demande aujourd'hui. Les sentez-vous en vous-mêmes ? Je ne demande pas si vous les possédez dans le plus haut degré ; je ne demande pas si vous avez accompli ces grands Devoirs dans toute leur étendue ; je ne demande pas si vous êtes parfaitement saints. Justes prétendus, qui vous vantez non seulement de ne pécher point à la lettre, mais même de ne pouvoir pécher, vous n'avez que faire ici ; *ceux qui sont en santé n'ont pas besoin de Médecin* : ce n'est pas à vous que Dieu s'adresse dans mon Texte. Et pourquoi vous laveriez-vous ? Vous êtes sans souillure. Quelle malice corrigeriez-vous ? Il n'y en a point dans vos actions, non plus que dans vos paroles, ni dans vos pensées, sans doute. Quels crimes Dieu vous pardonneroit-il ? Vous êtes déjà plus blancs que la neige.

Mais je demande, mes Freres, si ces saintes Dispositions se trouvent véritablement en vous, quoique dans un degré toujours défectueux, & si, affamés de la Justice, vous êtes sincèrement résolus à les fortifier, & à vous avancer tous les jours en grace ? Je demande si le mal que vous avez fait vous l'avez réparé ou par des actions contraires, quand vous l'avez pu, ou du moins par une sérieuse repentance ? Je demande si les Devoirs que vous avez négligés

Fruits de la Répentance. 339

gés vous êtes pleinement déterminés à les accomplir fidelement désormais ? Si cela est , approchez de ce Tribunal de grace qui paroît ici à vos yeux. Venez débattre vos Droits avec Dieu, venez recevoir, avec le pardon de vos crimes, les Promesses & les Gages de la Vie & de l'Immortalité céleste, que je vous souhaite à tous par les merites de JESUS-CHRIST, auquel, comme au Pere, & au Saint Esprit soit Honneur & Gloire aux Siecles des Siecles : Amen.

F I N.

Y,

LE